



La lettre de la Darse

N° 9, avril 2021

Bulletin de liaison de l'Association pour la Sauvegarde du
Patrimoine Maritime de Villefranche-sur-Mer

Dans ce numéro :

- Nouvelles de la Darse
- Jardin et publications
- A défaut d'AG...

Bonjour à, toutes et tous,

Nous n'aurions jamais imaginé être encore, en avril 2021, sous l'emprise de la pandémie virale à laquelle nous sommes confrontés depuis maintenant plus d'un an, ni être encore en semi-confinement national ! Malgré la vaccination de masse qui a commencé depuis deux mois, près de 12 millions de français sont vaccinés ce jour, et qui nous permettra, espérons-le, de retrouver sous peu une vie enfin quasi normale nous sommes toujours confrontés à ce terrible virus. L'ASPMV, comme toutes autres associations et activités humaines, doit faire face comme elle le peut à cette situation de crise. Votre association a tenté de maintenir une certaine activité et surtout d'œuvrer pour l'avenir, ce qu'elle n'a jamais cessé de faire depuis sa création voilà maintenant 26 ans : agir pour sauver, restaurer, faire connaître et faciliter une utilisation harmonieuse pour tous du patrimoine maritime exceptionnel de Villefranche sur Mer. Ce numéro 9 de notre lettre électronique a un double but : vous fournir quelques informations récentes mais aussi tenter de remplacer une assemblée générale 2021 que nous n'avons pu organiser pour raisons sanitaires. Nous espérons pouvoir vous réunir toutes et tous dès que les conditions le permettront, espérons le plus tôt possible.

Bien amicalement à toutes et tous, Jean Mascle, président de l'ASPMV

Publications récentes

Sans être à proprement parlé une publication ASPMV, nous sommes heureux de vous faire savoir que le projet d'un ouvrage à la fois historique et roman, le « Galérien de la Darse » écrit à deux mains (J. Bracq, du service Patrimoine du Département, pour la dimension historique et N. Béthoux, membre de notre CA, pour la partie romancée) est désormais une réalité (photo).

Il vient d'être publié aux éditions « Mémoires Millénaires » ; vous pouvez vous le procurer dans toutes les bonnes librairies (au prix de 17€) ou le commander directement auprès de l'ASPMV ; les bénéfices sont reversés à l'association.

Par ailleurs M. Icard (également membre de notre CA) termine la mise au point, avec l'aide de l'association *Les Américains et la 6e Flotte à Villefranche-sur-Mer* (<http://www.ussixthfleet-villefranche.com/>), d'un audioguide de la Darse; cette application pour smartphone (<https://izi.travel/fr/e69f-le-port-royal-de-la-darse/fr>) permettra de visiter les différents éléments historiques de la darse en parallèle avec les panneaux signalétiques mis en place en fin d'année dernière par le département.



Nouvelles de la Darse



Même si le troisième épisode de confinement a réduit quelque peu notre rayon d'action à une dizaine de km de nos domiciles, la Darse de Villefranche demeure vraisemblablement l'un de vos buts de promenade.

Vous avez pu y constater que les autorités portuaires ont procédé à de nombreux aménagements petits et grands : plusieurs pannes d'amarrages ont été changées, les pointus (symboles s'il en est du patrimoine nautique) ont été regroupés à proximité du quai de la corderie ; des emplacements ont été réservés pour divers véhicules (électriques, handicaps, motos, vélos) peut-être parfois avec trop d'emprise visuelle ; des passages piétonniers ont été créés, etc...



Par ailleurs les travaux de restauration de la citadelle, notamment ceux du bastion dit de la darse, progressent à un bon rythme.

Tout dernièrement (fin mars) enfin un nouveau plan de circulation, mis en place par la Métropole, régit la circulation depuis l'octroi avec des conséquences directes pour le quartier de la Darse/Rochambeau ; son accès demeure le même, via l'avenue du général De Gaulle (désormais en sens unique dans la descente), mais sa sortie ne peut plus s'effectuer que par la route suivant les douves de la citadelle.

Enfin, et tristement, tous les lieux de convivialité du quartier demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les voûtes et le jardin Beaudouin

Fortement ralenti par la pandémie le feuilleton de la restauration des voûtes, pilotée par la direction départementale des ports, progresse malgré tout peu à peu.



Il s'agit d'une opération lourde (et coûteuse) qui doit prendre en compte de nombreux facteurs ; outre celle, primordiale, du caractère historique des lieux, l'évaluation technique de l'ensemble, la réinstallation temporaire des artisans, celle à venir de différentes associations, la restitution du jardin Beaudouin (inscrit comme l'ensemble sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques). Bonne nouvelle de bon augure pour la suite des opérations : une série de prélèvements par carottages (*photo*) et d'analyses techniques effectués dernièrement tant au niveau de la terrasse elle-même que sur certains de ses murs de soutènements ou des galeries souterraines,

ne semblent pas avoir révélé de gros désordres structurels affectant l'ensemble.



En complément de l'entretien esthétique régulier de la terrasse jardin qu'assure une petite équipe de l'ASPMV, le département va lancer sous peu une importante opération de débroussaillage et de nettoyage des lieux afin de permettre les futures interventions lourdes.



Autre bonne nouvelle, l'ancien jardinier-chef du parc de la villa les Cèdres (<https://laterreestunjardin.com/villa-les-cedres-cap-ferrat/>) rejoint l'ASPMV ! Nul doute que ses compétences seront particulièrement précieuses pour l'avenir de la terrasse Beaudouin.

En guise d'Assemblée générale 2021

Un conseil d'administration s'est tenu dans la grande salle de « la Trinquette » le 3 mars dernier. Port du masque et « distanciation sociale » ont été respectés par les quelques participants qui avaient pu venir et étaient heureux de se retrouver.



Décisions nécessaires au fonctionnement de l'association

Compte tenu de l'impossibilité d'organiser une AG en « présentiel » pour raisons sanitaires le CA décide d'adresser à nos adhérents une information par internet. Il est par ailleurs proposé de proroger jusque fin 2021 la durée et la composition du CA actuel ainsi que celles de son bureau.

Edition

Du fait de son importance quant à la reconnaissance grand public de la Darse, l'ASPMV a participé aux frais d'édition de l'ouvrage le « Galérien de la Darse » à hauteur de 3000 € ; N. Béthoux reversera ses droits d'auteur à l'association. Il est proposé en outre de prendre en dépôt-vente une centaine d'exemplaires de l'ouvrage pour vente directe par l'ASPMV. En ce qui concerne l'ouvrage « Villefranche et la Mer », dérivé du colloque éponyme de 2017, une réédition (à couverture cartonnée), vendue vraisemblablement au prix de 25 €, est toujours envisagée en lien avec le MAP de Monaco (à suivre).

Terrasse Beaudouin

J. Mascle doit contacter O. Hugues (responsable du port) pour avoir quelques informations sur les prévisions de travaux et le problème du relogement des associations ainsi que de l'accès à notre local pendant les travaux. Concernant la dimension jardin de la terrasse Beaudouin, E. Fabbro suggère qu'une coopération puisse se faire à ce sujet avec l'association de quartier qu'elle préside et qui prend en compte la protection de végétaux remarquables.

Aspects financiers

Pour l'année 2020 le total des recettes se monte à 6 334 € (dont 920 de cotisations), celui des dépenses à 9 571 € (tableau détaillé disponible sur demande au secrétariat de l'ASPMV).

On constate que pour la seconde année consécutive nos dépenses sont supérieures à nos recettes. 2020 a en effet été une année particulièrement perturbée par la crise sanitaire et les contraintes induites. Nous avons reçu moins de cotisations (seulement 46) et n'avons pas pu vendre d'ouvrages (pas de « Journées du Patrimoine », ni de conférences, peu de visites payantes). Notre subvention communale a diminué alors que la part des dépenses de « consommables » (eau, électricité, téléphone, internet assurance) demeure incompressible. Voulant demeurer optimistes nous avons cependant investi dans l'édition de deux ouvrages : « Le port Royal de la Darse de Villefranche sur Mer », (éditeur ASPMV), et « le Galérien de la Darse » ; ces deux ouvrages sont disponibles dans les librairies de Nice ainsi qu'aux points Presse de Villefranche et de Beaulieu et bien sûr directement auprès de l'ASPMV.

Outre sur la vente d'ouvrages (qui devrait amortir leurs frais d'impression) les recettes 2021 se fondent sur la subvention (reçue) de 3 000 € du Département ainsi que sur le soutien espéré (1 500 € ?) de la Municipalité de Villefranche. Notre fonctionnement et notre équilibre financier sont donc toujours étroitement dépendant des cotisations de tous nos adhérents.

➡ Appel à cotisations 2021

Malgré les conditions actuelles il est décidé de lancer auprès de tous un appel à cotisation 2021 sur la base d'un montant annuel de 20 € (inchangé depuis plusieurs années). Compte tenu de la situation sanitaire nous vous demandons de régler votre cotisation par chèque bancaire au nom de l'ASPMV ou par virement sur le compte de l'ASPMV. Merci d'avance.

Avec l'espoir de pouvoir nous retrouver toutes et tous le plus tôt possible à l'occasion d'une réunion conviviale.

Soutenez l'ASPMV !

ASSOCIATION **ASPMV**
POUR LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE MARITIME
DE VILLEFRANCHE-SUR-MER



Pavillon Beaudouin
Voûtes de la Darse
06230 Villefranche-sur-Mer
Messagerie : aspmv@darse.fr

**Retrouvez-nous
sur le net :**
<https://www.darse.fr/>

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Maritime de Villefranche-sur-Mer (ASPMV) a été créée en 1995. Son premier objectif fut de sauver le bassin de radoub et ainsi de conserver à la Darse l'éclat qu'elle avait connu au XVIII^e siècle, époque où le site avait été pour la Maison de Savoie tout à la fois son unique et remarquable débouché sur la mer, son port royal enfin un véritable arsenal maritime.

Outre des publications, des participations à des expositions, des conférences historiques, l'ASPMV s'attache également à faire connaître divers aspects du patrimoine maritime immatériel, telles les traditions orales ou les techniques des artisans travaillant autour du port.

L'ASPMV organise des visites de l'ensemble portuaire ainsi que divers ateliers, par exemple de corderie, pour les scolaires et le grand public.

En près de 25 ans depuis sa création l'ASPMV a su faire évoluer dans le bon sens ce merveilleux exemple d'un patrimoine maritime historique, presque intact ; il est maintenant protégé et en voie de réhabilitation tout en conservant une vie de port actif.

Il reste encore beaucoup à découvrir et beaucoup à faire afin de sauver définitivement, et pour le bien de tous, l'ensemble des composantes de ce site unique en France.

Ne manquez pas de visiter la page Facebook de l'ASPMV

<https://www.facebook.com/DarseVillefranche/>

Depuis octobre 2017 l'ASPMV propose une page sur Facebook.

Cette page souhaite devenir un lieu d'informations régulières et d'échanges avec nos adhérents.

Soyez nombreux à la consulter et à y mettre un « j'aime la page » pour nous encourager...

Le siège de l'ASPMV sera ouvert dès que possible



Dans le local de l'ASPMV (mis à la disposition par la Mairie), situé sur les voûtes de la Darse, nous désirons que les adhérents de l'association se sentent un peu chez eux.

Dès que les consignes liées à la pandémie Covid-19 seront atténuées notre siège réouvrira ses portes.

Nous souhaitons rendre ce local, que nous partageons avec l'association de la Yole, encore plus accessible ; malgré l'absence de personnel permanent nous nous efforcerons d'assurer, grâce à quelques bonnes volontés, quelques heures d'ouvertures en cours de semaine.

Nous y disposons d'une assez riche bibliothèque maritime dont tous les ouvrages sont consultables. N'hésitez pas à nous contacter. (voir la liste complète des ouvrages en ligne sur notre site : Cliquez sur [ce lien](#)).

Par ailleurs une petite équipe, très motivée, entretient régulièrement le jardin Beaudouin. C'est un beau travail ! Tous les concours sont les bienvenus. Ainsi la terrasse-jardin demeurera un lieu esthétique et chaleureux pour le plaisir de tous lors de réunions conviviales.